

COMPTE RENDU
DE LA TROISIEME REUNION DE COMITE TECHNIQUE DU PROJET
« Renforcement des Mécanismes Institutionnels Inclusifs
pour la Consolidation de la Paix dans le Sud »
(RMIICPS)

Date : 05 mai 2021

Lieu : Via Zoom

Début : 10h00

Fin : 11h46

Participants : 22 participants issus des entités suivants (cf. capture écran)

- Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
- Ministère de la Justice
- Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie/ Commandement de la GN
- Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme.
- Ministère de la Jeunesse et des Sports
- ONGs Tokotany Iraisana, ACF et ACDEM
- Agences UN : PNUD, OIM, UNFPA
- Secrétariat technique du PBF
- BCR/Conseiller en Paix et Développement

Co-Présidents de la séance :

- Mme Natasha Van Rijn, Représentant Résident du PNUD
- M. Alain Rasolondraibeny, Directeur de l'Appui à la Gestion de l'Ordre et la Sécurité Publique au MID

Ordre du Jour :

- Présentation du projet et l'avancement
- Défis et contraintes
- Prochaines étapes
- Grandes lignes de la révision du document de projet

Déroulement :

- Mots de bienvenu et rappel des objectifs de la réunion par Madame Natasha Van Rijn, Représentant du PNUD suivi d'une prise de parole par M. Alain Rasolondraibeny, Directeur de l'Appui à la Gestion de l'Ordre et la Sécurité Publique au MID.
- Présentation des participants.
- Présentation, questions réponses et débat suivant l'ordre du jour :

LPP

Ordre du jour	Les discussions/questions/débats Points soulevés pendant la réunion	Décisions prises
Présentation du projet et l'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - La plupart des activités relatives aux trois résultats du projet sont désormais initiées. - La disponibilité des résultats du diagnostic de la situation socio-politique et sécuritaire mené dans les communes d'intervention permettra de mieux orienter la mise en œuvre du projet. - Les données relatives à la situation de référence (baseline) du projet sont aussi disponibles. Un système de suivi à base communautaire a été mis en place pour collecter des données sur l'avancement du projet. - L'état d'avancement actuel du projet reflète toutefois un certain retard dans le processus de mise en œuvre. La réalisation financière actuelle du projet est de 41,47%. 	
Défis et contraintes	<p>Un certain nombre de défis et de contraintes ont été évoqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'incertitude liée au contexte de la deuxième vague de la pandémie de Covid 19 et l'impact sur la zone d'intervention et sur la conduite des activités du projet ; - Le temps imparti pour la finalisation des activités restantes et mise en œuvre des stratégies de stabilisation des acquis ; - Les ressources limitées du projet face à l'ampleur des besoins qui émergent : débat autour de la liste des communes d'intervention ; - Les enjeux autour de la coordination des interventions : entre agences, entre IP, PROSUD/Art populaire, entre Ministères - Les conditions d'accès difficiles à certaines communes d'intervention : Cas de Lavaraty et de Soakibany; - L'engagement de l'administration locale à intervenir dans les zones isolées dans l'Andriry (Districts, FDS, Justice...) <p>Les échanges et discussions ont permis aux membres du comité technique d'insister sur l'importance du suivi et de la coordination dans le processus de mise en œuvre du projet. Cela implique l'engagement de toutes les parties prenantes au niveau national et sur le terrain.</p> <p>Un mécanisme de collecte des feed-back sur la mise en œuvre du projet sera mis en œuvre dans la zone d'intervention avec l'appui de OIM.</p>	<p>L'idée de mettre en place une plateforme régionale de coordination du projet est retenue par le Comité technique du projet.</p> <p>Les TDR y afférents seront établis par l'équipe et soumis pour validation au cours de la prochaine réunion du comité technique.</p>

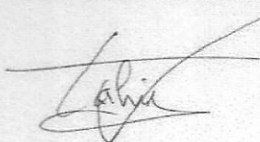
Ordre du jour	Les discussions/questions/débats Points soulevés pendant la réunion	Décisions prises
	En rapport avec les restrictions liées à la crise sanitaire, l'équipe du projet a sollicité l'appui des partenaires nationaux dans la facilitation des déplacements des acteurs qui participent à la mise en œuvre du projet (autorisations)	
Prochaines étapes	<p>En plus des activités qu'il faut finaliser, l'étape la plus déterminante pour la suite du projet sera l'élaboration et la mise en œuvre des plans de paix au niveau des communes d'intervention.</p> <p>La réussite de cette démarche dépendra d'une bonne planification et l'optimisation des ressources du projet pour soutenir de manière cohérente les initiatives de consolidation de la paix promues par les acteurs dans chaque commune d'intervention.</p> <p>Le Comité technique a recommandé la valorisation de la complémentarité entre les projets PROSUD et ART POPULAIRE qui interviennent sur la même zone.</p>	
Grandes lignes de la révision du document de projet	<p>Cette révision qui sera soumise pour la validation du Comité de pilotage du PBF porte sur quatre (4) principaux points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intégration des modifications apportées au Prodoc suite à l'exercice d'évaluation de l'évaluabilité: reformulation de certains résultats, produits et indicateurs, établissement de la baseline... - Le choix définitif des 12 communes d'intervention du projet (harmonisé avec le projet Art populaire) - La révision du budget <ul style="list-style-type: none"> ✓ Restructuration du budget selon les 7 catégories budgétaires du PBF ; ✓ Réaffectations de budget pour la réponse à l'impact de la COVID 19 et la sécheresse, validées par les comités de projet ; ✓ Aménagement d'un budget pour la communication - L'intégration d'un financement complémentaire sur fonds propre du PNUD pour combler le gap de financement pour les postes avancés de la Gendarmerie et la réhabilitation des Tribunaux de Première Instance d'Ihoso et de Betroka 	Le Comité technique du projet n'a pas formulé d'objection par rapport à ces révisions.

Après la synthèse des points abordés et des décisions prises lors de la réunion par Madame le Représentant Résident du PNUD, les mots de la fin ont été prononcés par Monsieur le Directeur de l'Appui à la Gestion de l'Ordre et la Sécurité Publique du MID.

Prochaine réunion :

La prochaine réunion du Comité technique National du projet se tiendra au mois de juin 2021.

Signature du Secrétaire de la séance



ONONANDRIANINA T.T.

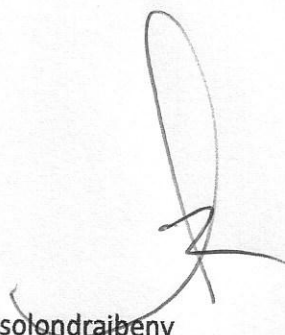
Chef de projet

Signature des Co-présidents de la séance

Natasha van Rijn

Natasha Van Rijn

Représentant Résident du PNUD



Alain Rasolondraibeny

Directeur de l'Appui à la Gestion de l'Ordre
et la Sécurité Publique

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

